

# Table ronde sur le LMD en présence de Michel LEBOUCHÉ, directeur de la MSTP

Journées AUM de Brest, jeudi 2 septembre 2004, 14h30 à 16h30

---

## 1. Message de Michel LEBOUCHÉ

- Michel LEBOUCHÉ rappelle que le passage au LMD n'est pas une remise à zéro. C'est une révolution culturelle et l'occasion de remettre en cause l'existant. A l'heure actuelle, plus de 60% des universités ont démarré leur cursus LMD. Michel LEBOUCHÉ fait remarquer que les universités auraient pu davantage saisir cette opportunité pour modifier leurs formations.
- Michel LEBOUCHÉ rappelle que les licences et les masters ne sont pas évalués de la même façon. En effet, la Direction de l'Enseignement Supérieur (DES) coordonne la mise en place de la Licence, alors que la Mission Scientifique Technologique et Pédagogique (MSPT) se charge des masters. Il y a donc un problème de liaison entre l'évaluation du Master et de la Licence. De ce fait, cette table ronde va être centrée essentiellement sur les masters.
- La mention est très importante car elle est le reflet des spécificités d'un établissement.
- La mise en place du LMD s'inscrit dans une logique de concurrence de la formation dans l'espace européen. Il est donc nécessaire dans ce paysage d'être lisible auprès des étudiants européens et ceci dans un schéma utilisé par la plupart des pays européens à savoir le LMD.
- Il faut montrer la qualité scientifique de l'offre de formation qui repose sur la qualité de la recherche. Néanmoins, une politique de site (au sens large) permet de proposer une formation même sans qu'il y ait de la recherche dans ce domaine. L'offre de formation doit être originale et attractive.
- L'intérêt de l'organisation en Master existe si la formation proposée admet une certaine souplesse, autorisant des sorties et des changements d'établissement ou de formation à chaque niveau. Cela implique la possibilité d'intégrer des étudiants d'une autre licence ou alors la sortie dans un autre master. Il ne s'agit pas de formation tubulaire à une entrée et une sortie.
- Dans un établissement le Master doit être cohérent avec les écoles doctorales et les licences.
- Il doit également y avoir cohérence entre les ambitions et les moyens humains et financiers.
- La cohérence entre les ambitions et les flux d'étudiants est primordiale, il faut donc se fonder sur les flux existants.
- Les IUP sont transformés en masters pro.
- La procédure d'examen des dossiers est la suivante :
  - Deux experts, nommés par la MSTP, donnent un avis.
  - La DES. utilise ces deux avis et transmet un avis à l'établissement avec une navette légère, forte ou un refus.
  - Après retour de la navette avec avis, la deuxième commission se réunit et la réponse définitive de la DES est transmise aux établissements.
- La MSTP a décidé de classer les dossiers de la façon suivante : A excellent, B certains points sont à amélioration dans les 4 ans à venir, et C il y a des problèmes qui doivent être résolus dans 4 ans. Ce classement est transmis à la DES avec demande de la MSTP d'en informer le directeur de l'établissement concerné.
- Les Physiciens ont réalisé un document précisant les fondamentaux à connaître pour avoir le niveau Licence ou Master en Physique. Les Mécaniciens et les Thermiciens doivent faire la même chose surtout en Licence : définir les fondamentaux de la Mécanique en Licence. Pour le Master c'est différent car chaque établissement a sa spécificité.

## 2. Table Ronde

ML : Michel LEBOUCHÉ

AM : assistance de mécaniciens

- Alain MERLEN, président du GTT-AUM répond à la dernière remarque de Michel LEBOUCHÉ, en précisant que les Mécaniciens ont travaillé dans ce sens et ont défini le contenu minimum d'une licence de Mécanique ([http://www.afm.asso.fr/aum/COMMS/Ens/030110\\_CR.html](http://www.afm.asso.fr/aum/COMMS/Ens/030110_CR.html)). Néanmoins, les Mécaniciens sont moins réactifs que les Physiciens car ils sont moins nombreux.

L'AUM a commencé à faire une cartographie des formations de Licence en Mécanique (cf. comptes-rendus de la commission enseignement [www.afm.asso.fr/aum/](http://www.afm.asso.fr/aum/)).

- 
- ML : les communautés scientifiques doivent définir un cadrage de la formation. Il existe des disparités dans les niveaux scientifiques des dossiers provenant des différents établissements.

- 
- Question : le Master pro doit-il être comme l'IUP et le DESS une copie des écoles d'ingénieur ou doit-il se caler sur les Masters recherche, en particulier pour les volumes horaires ?

- ML : il faut abaisser le nombre d'heures lors du passage DESS - master pro.

- Question : la réduction des heures impliquera un travail supplémentaire : un suivi des étudiants (stage, tutorat).

- 
- Question : Après démarrage du LMD, il faudrait faire un bilan en particulier concernant le flux d'étudiants. Cependant, en Mécanique, il y a un problème car il y a très peu d'UFR de Mécanique. la Mécanique est souvent diluée dans d'autres UFR, ce qui posera des problèmes pour réaliser ce bilan.

- ML : Lorsque la Mécanique n'apparaît pas explicitement, sous forme de modules obligatoires, il faut alerter la MSTP. Néanmoins, il faut avoir une vision large de la mécanique car elle est présente dans beaucoup d'autres disciplines.

- 
- Question : il faut promouvoir comme la commission enseignement l'a proposé un intitulé de mention en "Mécanique et Ingénierie" afin que la mécanique française soit lisible.

- 
- AM : La loi Bayrou autorisant des compensations de notes sur l'année peut avoir des conséquences regrettables dans le cas d'échanges de semestres avec une université étrangère. Par exemple : un étudiant inscrit en France à une moyenne de 13 sur un semestre suivi en France, et va faire un semestre en Allemagne où il a 7 et au total il a son année. Un tel scénario discrédite l'établissement français auprès de l'établissement étranger.

- ML : Un tel problème est à voir avec la DES.

- Question: N'y a-t-il pas un risque de confondre crédits ECTS et délivrance d'un diplôme, car les ECTS doivent être en cohérence avec la formation choisie ?

- 
- Question : qu'en est-il des écoles d'ingénieurs, ne vont-elles pas pouvoir accorder un double diplôme ?

- ML : Il n'y a aucun problème pour les masters recherche d'école d'ingénieurs en collaboration avec les universités. En revanche, il n'y a aucun intérêt à ce qu'une école d'ingénieurs délivre un master professionnel, sauf pour l'accueil des étudiants ayant fait un diplôme d'ingénieur à l'étranger ou un bac + 4. Dans ce cas, après une validation de leur M1 à l'étranger, ils peuvent faire un M2 pro dans une école. Les anciens mastères ne doivent pas devenir des masters, ils doivent être intégrés aux masters de l'université.

- Remarque : Les masters recherche dont les compétences étaient dans une école sont maintenant rattachés aux universités ce qui posent certaines problèmes. Par exemple : à Lyon, les masters recherche avec l'INSA et l'universités deviennent moins technologiques et plus théoriques que ne l'étaient les DEA initiaux.

- 
- Question : Comment former des maîtres de bonne qualité sans formation spécifique dans le LMD ?
  - ML : Il existe des concours nationaux pour le recrutement des maîtres donc il n'y a pas de master de formation au métier d'enseignant. La formation des enseignants se fait via des parcours ou des spécialités adaptés.
  - Question : Néanmoins, dans certains établissements comme à Poitiers ça n'a pas pu se faire. L'AUM doit donc faire passer un message d'alerte sur ce problème.

-----  
La séance est levée à 16H30.

Le président du GTT-AUM, Alain MERLEN  
La secrétaire, Marie-Ange BUENO